

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 12 AVRIL 2019 A 20H00

L'an deux mille dix-huit, le 12 avril à 20h00, le CONSEIL MUNICIPAL, légalement convoqué, composé de 15 membres en exercice, s'est assemblé à la salle de réunion de la Commune de Valence sur Baïse, 14 place de l'Hôtel de Ville à Valence sur Baïse (Gers), sous la présidence de Madame Marie-Thérèse BROCA LANNAUD, Maire de la Commune de Valence sur Baïse.

ETAIENT PRESENTS : BROCA-LANNAUD Marie-Thérèse, NOVARINI Michel, SAPIN Isabelle, PUYAL Jean-Pierre, LAPEYRE Bernard, LASSIS Henri, BRETTE GARCIA Béatrice, FILLATRE Rachael, MESTRE Monique, ROIRAND Nathalie, CAPERAN Paul, VERZENI Chantal, LASSERRE Alain

ABSENT EXCUSE : BOUCON Patrick

ABSENT :

ABSENTS EXCUSES AYANT DONNÉ PROCURATION :

SECRETAIRE : PUYAL Jean-Pierre

APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 FEVRIER 2019

Le conseil municipal décide d'**ADOPTER à l'unanimité** le conseil municipal du 27 février 2019.

DEMISSION D'UNE CONSEILLERE MUNICIPALE : MADAME DUPY BIARD MARIE-CHRISTINE

Madame DUPY BIARD Marie-Christine a donné sa démission de conseillère municipale à compter du 02 avril 2019.

Monsieur Michel BLANCARD, venant immédiatement après sur la liste « Valence pour Tous, Tous pour Valence », a été avisé en lettre recommandée de sa nomination de conseiller municipal. Par lettre du 05 avril 2019, il a fait part de son accord d'intégrer le conseil municipal.

INSTALLATION D'UN NOUVEAU CONSEILLER MUNICIPAL

Le conseil municipal décide à **l'unanimité** d'**INSTALLER** Monsieur BLANCARD Michel en qualité de conseiller municipal et de **MODIFIER** le tableau du conseil municipal.

REVISION DES COMMISSIONS MUNICIPALES SUITE A L'INSTALLATION D'UN NOUVEAU CONSEILLER MUNICIPAL

Le conseil municipal décide à **l'unanimité** de **DESIGNER** pour siéger, en remplacement de Madame Marie-Christine DUPY BIARD, Monsieur Michel BLANCARD, dans les commissions municipales suivantes : « Commission des travaux, des bâtiments et locaux des associations », « Commission voirie », « Commission fêtes et festivités », « Commission culture, tourisme et relation avec Flaran », « Commission d'ouverture des plis et des marchés », « Commission des marchés adaptés ».

CONVENTION DE PARTICIPATION FINANCIERE AUX DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DU RASED (Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficultés)

Le conseil municipal, à **l'unanimité** décide de **SIGNER** la convention de participation financière aux dépenses de fonctionnement du RASED pour la somme de 366.50 €.

VOTE DES TAUX COMMUNAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES

Le conseil municipal, à l'unanimité décide de **NE PAS AUGMENTER** les taux pour 2019 et d'**APPLIQUER** les taux suivants :

- **Taxe d'habitation** : 11.24 %
- **Taxe foncière (bâti)** : 26.32 %
- **Taxe foncière (non bâti)** : 114.58 %

BUDGET PRIMITIF 2019 DE LA COMMUNE

✚ La section de fonctionnement de la Commune s'équilibre à 1 827 731.55 €

DEPENSES			RECETTES		
		Budgétisé			Budgétisé
011	Charges à caractère général	439 991.00 €	70	Revenus de gestion courante	86 660.00 €
012	Charges du personnel	610 505.00 €	73	Impôts et taxes	733 906.00 €
65	Autres charges de gestion courante	204 577.60 €	74	Dotations, subventions, participations	314 518.00 €
66	Charges financières	32 000.00 €	75	Autres produits de gestion courante	85 000.00 €
67	Charges exceptionnelles	12 000.00 €	013	Atténuation de charges	0.00 €
023	Virement à la section d'investissement	528 657.95 €	76	Produits financiers	30.00 €
			77	Produits exceptionnels	107 000.00 €
002	Déficit de Fonctionnement 2018				
	TOTAL	1 827 731.55 €	002	Excédent de Fonctionnement 2018	500 617.55 €
				TOTAL	1 827 731.55 €

✚ La section d'investissement de la Commune s'équilibre à 3 623 499.05 €

DEPENSES D'INVESTISSEMENT			RECETTES D'INVESTISSEMENT		
001	Déficit d'investissement 2018		001	Excédent d'investissement 2018	332 097.34 €
1641	Capital des emprunts	120 000.00 €	021	Virement de la section de fonctionnement	528 657.95 €
			1068	Besoin de financement	81 760.56 €
			10222	FCTVA	35 000.00 €
			10223	Taxe d'Aménagement	2 500.00 €
	Maison de santé Pluri-Professionnelle	267 360.15 €		Maison de santé Pluri-Professionnelle	440 537.25 €
	Accessibilité école primaire et salle de judo	50 000.00 €		Accessibilité école primaire et salle de judo	26 629.00 €
	Projet photovoltaïque	221 323.00 €			
	Future Ecole Maternelle	1 835 931.00 €		Future Ecole Maternelle	1 886 989.60 €
	Réhabilitation des logements	415 200.00 €		Réhabilitation des logements	200 000.00 €
	Sécurisation Avenue René Cassin	48 275.00 €		Sécurisation Avenue René Cassin	16 000.00 €
	Aménagement Carrefour Ampells	66 704.00 €			
	Accessibilité local du Tennis	65 000.00 €		Accessibilité local du Tennis	25 772.00 €
	Travaux suite aux études (Opérations d'Ordre)	47 555.35 €		Travaux suite aux études (Opérations d'Ordre)	47 555.35 €
	Coffret EDF (Mairie)	2 643.00 €			
	Mise en place d'une baie et cablage informatique	3 026.40 €			
	Mise en place PPMS à l'école primaire	2 710.00 €			
	Réfection de la façade nord-ouest de l'église	18 000.00 €			
	Travaux lingerie (buanderie) à l'Oustal	550.00 €			
	Rampe accessibilité à la salle des fêtes	1 500.00 €			
	Signalétique Maison de santé	864.00 €			
	Mise en place extincteur - Maison de santé	814.00 €			
	Sèche mains - Maison de santé	715.00 €			
	Achat d'un abribus	2 500.00 €			
	Entourage colombarium	350.00 €			
	Voirie suite travaux de TRIGONE	180 000.00 €			
	Voirie (Rue des Capots et rue du 19 Mars 1962)	200 000.00 €			
	Renforcement talus au boulevard Lisagaray	20 830.00 €			
	Pluvial - Rue Branly et rue Saint Jean	1 140.00 €			
	Travaux aux remparts (jardin)	3 735.00 €			
	Rampe accessibilité - Arcades	720.00 €			
	Plots - Place de l'Hôtel de Ville	3 000.00 €			
	Ralentisseur - Place des Arènes	1 033.00 €			
	Bacs - Place de l'Hôtel de Ville	3 000.00 €			
	Balayeuse	11 500.00 €			
	Ordinateur	2 500.00 €			
	Défibrillateur	2 000.00 €			
	Destratificateur - Salle des fêtes	3 000.00 €			
	Grilles à l'espace culturel	3 000.00 €			
	Achat de drapeaux	335.00 €			
	Dépenses imprévues	16 685.15 €			
	TOTAL	3 623 499.05 €		TOTAL	3 623 499.05 €

Le conseil municipal décide à la **majorité** (trois voix abstention, Paul CAPERAN, Chantal VERZENI, Alain LASSERRE) **D'APPROUVER** le budget primitif 2019 de la Commune arrêté comme ci-dessous :

	DEPENSES	RECETTES
Section de fonctionnement	1 827 731.55 €	1 827 731.55 €
Section d'investissement	3 623 499.05 €	3 623 499.05 €
TOTAL	5 451 230.60 €	5 451 230.60 €

CONSULTATION PAR LE CENTRE DE GESTION DU GERS POUR LA PASSATION D'UNE CONVENTION DE PARTICIPATION DANS LE DOMAINE DE LA PREVOYANCE

Le conseil municipal, à l'**unanimité DECIDE** de se joindre à la procédure de mise en concurrence pour la passation de la convention de participation que le CDG 32 va engager courant 2019 et **PREND ACTE** que les tarifs et garanties lui seront soumis préalablement afin qu'il puisse prendre ou non la décision de signer la convention de participation souscrite par le Centre de Gestion du Gers à compter du 1^{er} janvier 2020.

MAISON DE SANTE – AVENANT AU MARCHE

Le conseil municipal décide à l'**unanimité DE SIGNER** l'avenant suivant :

- De l'entreprise TRAVAUX PUBLICS de GASCOGNE pour un montant de 1 834.30 € HT

PROJET PHOTOVOLTAÏQUE – AVENANT A LA CONVENTION DE MAÎTRISE D'OEUVRE

Le conseil municipal décide à l'**unanimité DE SIGNER** l'avenant de la convention à la Maîtrise d'œuvre :

- De la Chambre d'Agriculture pour un montant de 3 000.00 € HT au lieu de 3 750.00 € HT

AVIS SUR LE PROJET ARRÊTE DU PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL VALANT PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT (PLUIH)

Le conseil municipal, à l'**unanimité EMET** un avis favorable sur le PLUIH arrêté par la Communauté de Communes de la Ténarèze en date du 11 février 2019.

AVIS SUR LE TRANSFERT A LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA TENAREZE AU 01 JANVIER 2020 DE LA COMPETENCE EAU POTABLE ET DE LA COMPETENCE ASSAINISSEMENT COLLECTIF DES EAUX USEES

Le conseil municipal, à la **majorité (une voix abstention, Paul CAPERAN) DECIDE** de s'opposer au transfert automatique à la Communauté de Communes de la Ténarèze au 1^{er} janvier 2020 de la compétence eau potable, et de la compétence assainissement collectif des eaux usées.

QUESTIONS DIVERSES

Marie-Thérèse BROCA LANNAUD

Carte Postale : Une carte postale a été envoyée par l'école primaire lors de son voyage scolaire en Dordogne.

SMUR : Mobilisation pour soutenir le SMUR.

Michel NOVARINI

Syndicat d'Aménagement de la Baïse et ses affluents : Les travaux sur la Baïse vont débuter prochainement sur la Commune et seront payés par le Syndicat.

Henri LASSIS

Bulletin Municipal : Retour des documents pour le 30 avril. Distribution entre le 07 et 12 juin avant la fête locale.

Chantal VERZENI

Panneau bord de route : Un panneau du comité des fêtes de Valence doit être enlevé près de l'avenue Ernest Vila

Paul CAPERAN

Voirie communautaire : Programme de la voirie 2019

Bernard LAPEYRE

Problème réseau assainissement : Intervention rue Porte d'Espagne.

Salle de tennis : 24 néons ont été changés dans la salle des terrains de tennis couverts en vue du tournoi de Pâques.

Matériel : La tondeuse (Etesia) est en panne. Réparation à hauteur de 6 000 €.

Accessibilité arcades : Une rampe sera installée sous les arcades côté Notaire et Massalet. La place de stationnement PMR sera également déplacée.

Jean Pierre Puyal

Grand Site : Création d'un Itinéraire de Découverte Qualifiée reliant Flaran à la Bastide. Les panneaux du circuit « Au Gré des Puits » vont être refaits par l'Office du Tourisme.

Office de Tourisme de Ténarèze : Vote du budget lors de la réunion du comité de Direction de l'Office de Tourisme.

Rencontre tourisme Gersois : Elle s'est tenue le 12 avril.

Exposition de la Cavéa : La première exposition sera consacrée au voyage scolaire effectué par les enfants de l'école primaire « Empreinte du temps à Lascaux » du 19 au 25 Mai. En parallèle, il y a aura une exposition sur les 60 ans de Los Valencianos.

Douces heures estivales de l'Eté : Le 07 mai prochain aura lieu à Valence une réunion sur les Douces Heures Estivales de l'Eté

Fin de séance à 21h30